

Lieu-dit « l'Aubonnière », La Vallée de l'Yon, Chaillé-sous-les-Ormeaux (85310)

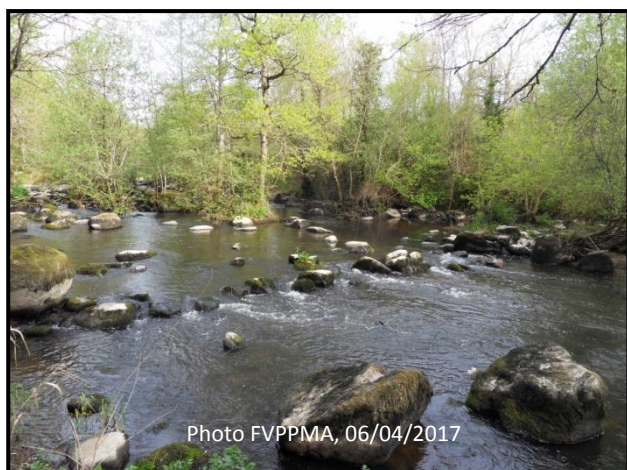


Photo FVPPMA, 06/04/2017

Nom de l'association de pêche : Le Gardon Chaillezais

Description

En partant de « Chaillé-sous-les-Ormeaux », prenez la D101 en direction de La Vallée de l'Yon. Au lieu-dit « Le Fraigneau », continuez en direction de La Vallée de l'Yon (sur votre gauche). Puis suivez les panneaux signalétiques pour arriver sur le parking de « l'Aubonnière ». Vous pouvez également accéder au site via Piquet.

Dans un cadre verdoyant et apaisant, vous pourrez profiter des différentes facettes que propose ce site féérique. Il permettra aux grands et aux petits de pêcher en poste fixe ou de pratiquer une pêche itinérante dans un milieu dépaysant.

Si vous êtes novices ou débutants, vous avez la possibilité de pêcher le goujon. Pour ce faire, il est nécessaire de remonter le bas de son pantalon et de mettre ses pieds à l'eau. Vous pourrez aussi pratiquer une pêche au coup avec une canne légère pour avoir des gardons et des ablettes.

Si vous êtes plus spécialisés, n'hésitez pas à taquiner mesdemoiselles perches dans les courants avec des vers de terre ou à la cuiller.

Le lit de la rivière serpente entre les blocs de granite et créé un véritable labyrinthe ; idéal pour pratiquer une pêche à rôder sur plus d'un kilomètre.

Fiche technique

Public(s) : Tous publics

Accessibilité : Moyen

Stationnement : 3 parkings (P1= 10 places / P2= 50 places)

Distance véhicule / rive : 150 m et plus

Milieu : Rivière

Rive : Gauche et droite

Berges : Plus ou moins dégagées

Linéaire de pêche : 1 km et plus

Profondeur moyenne : 1,50 m

Type de fond : Rocheux

Emplacements : Ensoleillés / Ombragés

Equipements : Sentiers pédestres

Types de pêche conseillés

- Pêche au coup
- Pêche du carnassier
- Pêche de la truite
- Fixe
- Itinérante

Atouts du site

- Parcours pêche truite de Boutet à Piquet (1,5 km)
- Diversité du cours d'eau
- Souches, fosses

Contact

Fédération de pêche de Vendée

Tél: 02.51.37.19.05

Site : <http://www.federation-peche-vendee.fr>



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche. Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2017

Lieu-dit « l'Aubonnière », La Vallée de l'Yon, Chaillé-sous-les-Ormeaux (85310)

Axes Routiers à suivre

Départ : Chaillé-sous-les-Ormeaux

D101 : Le Fraigneau

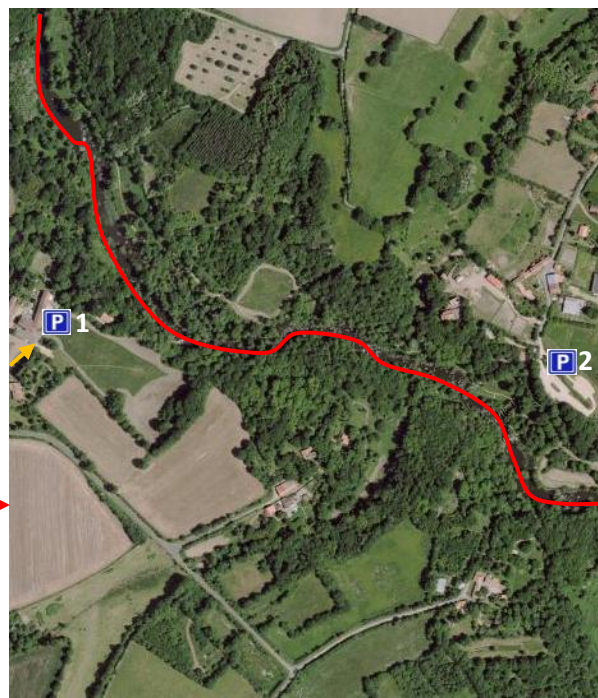
Arrivée : La Vallée de l'Yon

A proximité

Chaillé-sous-les-Ormeaux : 5,5 km

Champ-Saint-Père : 6 km

Mareuil-sur-Lay : 12 km



Légendes

- Linéaire de pêche
- Parking
- ➡ Vous arrivez par là

